



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

La Fondation de l'Hôtel des Associations reçoit une distinction nationale pour la centrale photovoltaïque coiffant son immeuble

Une installation exemplaire

La centrale photovoltaïque installée sur le toit de l'Hôtel des Associations a été distinguée par un Prix solaire suisse 2015. Une belle reconnaissance pour cette réalisation unique et exemplaire du point de vue de son intégration architecturale ! Le trophée a été remis mardi à Genève à une délégation emmenée par la conseillère communale Christine Gaillard, présidente de la fondation propriétaire de l'Hôtel des Associations.

« Même s'il paraissait logique de profiter de la rénovation de la toiture de l'Hôtel des Associations pour y installer des panneaux solaires, la fondation a failli y renoncer pour des raisons financières », souligne Christine Gaillard. La solution est venue de Viteos, qui a accepté de préfinancer le projet. Comme d'autres propriétaires privés, la fondation a par ailleurs pu compter sur une subvention du fonds photovoltaïque de la Ville de Neuchâtel.

Comment intégrer des panneaux solaires sur une toiture mansardée à plusieurs pans, tout en préservant le caractère d'un bâtiment historique au cœur de la ville ? Le défi était de taille ! L'équation a été résolue grâce à l'expertise du PV-lab de l'EPFL à Neuchâtel. Sur toute la partie supérieure du toit, les tuiles ont été remplacées par une surface parfaitement homogène de modules photovoltaïques, développés par l'entreprise Meyer Burger. La couleur des tuiles sur les faces mansardées de la toiture, presque verticales, a par ailleurs été adaptée aux panneaux.

Du matin au soir

Mise en service en novembre dernier, la centrale photovoltaïque, d'une surface de 171 m², a une puissance permettant de produire quelques 27'600 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de huit ménages. L'inclinaison élevée de la toiture, orientée tant à l'est, qu'à l'ouest et qu'au sud, permet une production continue du matin au soir et offre un rendement intéressant même en hiver. Créé en 1991, le Prix solaire suisse récompense chaque année des personnes, institutions ou installations exemplaires dans le domaine des énergies renouvelables. C'est la quatrième fois qu'une installation photovoltaïque en Ville de Neuchâtel est distinguée par le Prix solaire.

Neuchâtel, le 29 septembre 2015

Direction de l'Éducation, de la Santé et de la Mobilité

Renseignements complémentaires :

Christine Gaillard, directrice de l'éducation, de la santé,
et de la mobilité, tél. 032 717 74 01
courriel : christine.gaillard@ne.ch

Christian Trachsel, délégué communal à l'énergie,
tél. 032 717 76 64 courriel : christian.trachsel@ne.ch

